

# Le Courrier de Rome n° 352 de février 2012 – Magistère ou tradition vivante ?

Publié le 1 février 2012  
1 minutes

## Courrier de Rome

Informations Religieuses - Documents - Commentaires - Questions et Réponses

Année XLVII n° 352 (542)

Mensuel — Nouvelle Série

Février 2012

Le numéro 36

### MAGISTÈRE OU TRADITION VIVANTE ?

#### 1 — QUELQUES RAPPELS CHRONOLOGIQUES

D'octobre 2009 à avril 2011 ont eu lieu les discussions doctrinales, entre les représentants du Saint-Siège et ceux de la Fraternité Saint-Pie X. Le 14 septembre 2011, le Supérieur Général de la Fraternité se convoqua à Rome et le cardinal Levada, préfet de la CDF (Congrégation pour la doctrine de la foi) lui remit le texte d'un *Primitale doctrinale*, à accepter en vue d'une régularisation canonique de la Fraternité. Le 7 octobre, M<sup>r</sup> Fellay réunit les supérieurs majeurs de la Fraternité pour leur faire prendre connaissance de ce texte et obtenir leur conseil. La réponse est envoyée à Rome fin novembre. Le contenu de cette réponse est désormais public : à deux reprises, le 8 décembre 2011 à Fátima, puis le 2 février 2012 au Séminaire de Winona. M<sup>r</sup> Fellay a déclaré que la Fraternité ne peut accepter les propositions romaines, telles qu'elles sont exprimées dans le texte de ce *Primitale doctrinale*.

Les échanges, qu'ils soient doctrinaux ou diplomatiques, ne semblent pas avoir beaucoup progressé. Il n'est pas difficile de comprendre pourquoi. D'un côté, Rome exige toujours l'acceptation du concile Vatican II, et se contredit tout au plus de réduire ses exigences sur les autres points<sup>1</sup>. De l'autre, la Fraternité Saint-Pie X se refuse à accepter le Concile, pour des raisons sérieuses, maintes fois alléguées, et récemment corroborées avec toute la précision requise, lors des discussions doctrinales<sup>2</sup>. Et avec cela, la Fraternité entend profiter de l'écoute dont elle peut encore bénéficier à Rome, pour rappeler inlassablement la doctrine traditionnelle, à temps et à contretemps (2, 3, 4, 5).

Deux attitudes opposées seraient en soi possibles, mais concrètement disastreuses : écou-

ter Rome et accepter Vatican II pour pouvoir enfin bénéficier de la régularité et « faire plus de bien » (pour les catholiques, infidèles, hérétiques, etc.) ; ou refuser toute adhésion de foi, puisque c'est un concile qui n'est pas infallible. Mais Vatican II possède-t-il une autorité magistérielle ?

#### N°352 – février 2012 Sommaire

#### MAGISTÈRE OU TRADITION VIVANTE ?

1. Quelques rappels chronologiques
2. L'analyse de M<sup>r</sup> Ocariz
3. La réponse de la Fraternité
4. Les objections à cette réponse
5. Les faits parlent d'eux-mêmes
6. La leçon des faits
7. La foi : un saut dans l'inconnu ?
8. Le fond du problème (ou les cornes du dilemme)
9. La solution du faux dilemme
10. A la racine du sophisme
11. Conclusion

Par M. l'Abbé Jean-Michel Gleize  
Professeur au Séminaire de la FSSPX à Écône

#### DÉCADENCE DE L'ART SACRÉ CATHOLIQUE :

- Les raisons d'une crise désormais irrévversible  
La prémisse anti-historiciste  
Redécouvrir la notion du « beau »  
Dans ce scénario, comment se pose la question de l'art sacré ?  
Mot d'ordre : se moderniser !  
Le concours de la gnose iconoclaste  
Conclusions

Par M. Francesco Colafemmina  
Docteur en lettres classiques (art sacré) et journaliste

1. Cf. *Revue XVI*, « Lettre du 10 mai 2009 aux évêques de l'Église catholique » dans DC n° 3421, p. 116-120.  
2. Voir le numéro de décembre de *Courrier de Rome*.

## Note de la rédaction de La Porte latine

Le Courrier de Rome est une publication de la FSSPX dont le responsable religieux est **Monsieur l'abbé Emmanuel du Chalard**. L'abonnement annuel est de 20 € pour la France, 24 € pour l'étranger, 40 FCH pour la Suisse.

Envoyer un chèque à l'ordre du Courrier de Rome en précisant vos noms, prénoms, et adresse. On peut également commander au numéro, à cette même adresse, pour 3 euros franco de port :

Le Courrier de Rome

B.P. 10 156

78001 Versailles Cedex

[courrierderome@wanadoo.fr](mailto:courrierderome@wanadoo.fr)